



Verruyes, le 04 juin 2024

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Lundi 10 juin 2024 à 20H00
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Patrick CAILLET**



ORDRE DU JOUR :

1/ Projet agrivoltaïque – Accords fonciers pour l'utilisation des chemins ruraux de la commune (chemin rural au Beugnon et chemin rural des Ouches). Constitution de servitudes entre la commune et EDF renouvelables France.

Questions diverses :